

**SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL MOBILITÉ ET
TRANSPORTS**
Monsieur H. DE SMEDT-JANS
Conseiller général
Rue du Gouvernement Provisoire, 9/15
B-1000 BRUXELLES

V/Réf : ibe/TIW/IX.1.0/90.723
N/Réf. : AVL/CC/BXL-3.6/s.408

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Bois de la Cambre. Réunion du 26/01/2007.

Nous accusons réception de votre courrier du 28 février 2007 tenant lieu de procès verbal à l'exposé relatif au projet de restauration globale du bois de la Cambre – portant plus précisément sur le mobilier urbain, l'éclairage et les plantations – qui a eu lieu, en vos locaux, le 26/01/2007.

Nous nous étonnons d'y lire « Réactions de la CRMS : Approbation des participants sur le projet proposé » étant donné que la réunion consistait en une présentation pure et simple du projet et qu'il n'était donc pas question de procéder à l'approbation des options proposées. Par ailleurs, les avis émanant de la CRMS sont le fruit de discussions collégiales et les membres de la Commission ne sont pas autorisés à se prononcer personnellement, en son nom, pour avaliser des projets de cette envergure.

En l'occurrence, la Commission vous propose de trouver, ci-annexé, l'avis circonstancié qu'elle a émis collégialement, en sa séance du 21/02/07, et synthétisant ses remarques et recommandations concernant les différentes options du projet.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

